

Note

« Démographie et société : une note de recherche à propos des politiques de population »

Marianne Kempeneers, Jean Poirier, Danielle Gauvreau et Ghyslaine Neill

Cahiers québécois de démographie, vol. 15, n° 2, 1986, p. 287-295.

Pour citer cette note, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/600600ar>

DOI: 10.7202/600600ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Démographie et société: une note de recherche à propos des politiques de population

Marianne KEMPENEERS*, Jean POIRIER**, Danielle GAUVREAU***
et Ghyslaine NEILL****

L'idée de cette note de recherche est née à l'occasion d'un stage que nous avons effectué en décembre 1985 en Belgique, plus précisément dans la partie francophone de ce pays, la Wallonie¹. Dans l'idée d'enrichir le débat mené au Québec sur la conjoncture démographique récente, ce stage avait pour but d'étudier la façon d'aborder la nouvelle situation démographique de vieillissement et de décroissance à laquelle sont confrontés la plupart des pays du monde industrialisé. Il s'inscrivait dans un contexte linguistique spécifique, dans lequel l'avenir est relativement incertain pour le groupe francophone. Entre autres points, nous voulions voir quelle place la question des femmes occupait dans un tel débat.

Ce travail fut l'occasion pour nous d'effectuer un certain retour sur la situation démographique du Québec et sur le débat qui l'entoure. Au fil de notre recherche, nous avons été amenés à reconstituer et à critiquer les principaux éléments des discours sur cette question. Aussi le contenu de la note qui suit se présente-t-il d'abord comme un rappel, suivi d'une brève revue critique des discours québécois en matière de politiques de population, ainsi que du contexte dans lequel ils s'inscrivent. Enfin, ces questions seront mises en perspective avec des éléments qui se sont dégagés de notre stage en Wallonie.

* Département de sociologie, Université de Montréal.

** Département de démographie, Université de Montréal.

*** Société de recherche et d'études sur la population (SOREP),
Université du Québec à Chicoutimi.

**** Centre de recherches caraïbes, Université de Montréal.

1. Nous tenons à remercier l'agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse qui nous a permis d'organiser ce programme d'échange qui a eu lieu du 4 au 17 décembre 1985. Nous voulons également remercier Bernadette Bawin, sociologue, et Étienne Hélin, historien (Université de Liège) ainsi que Josianne Duchêne, démographe (Université de Louvain), qui ont coordonné les divers ateliers qui ont composé ce stage.

1. LE CONTEXTE GÉNÉRAL : CONSULTATIONS MULTIPLES ET ABSENCE DE POLITIQUE

«Pour ou contre une politique nataliste» était, on s'en souvient, le thème proposé par l'Association des démographes du Québec (ADQ) au colloque de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS) en 1981. Cinq années se sont écoulées depuis, cinq années fertiles en consultations, articles et publications diverses sur l'évolution démographique québécoise et ses conséquences.

C'est en effet au cours de cette période qu'ont été simultanément orchestrées deux campagnes de consultation importantes, l'une autour du projet d'une politique de population, l'autre autour d'une politique familiale pour le Québec. Les spécialistes et groupes concernés, invités à se prononcer lors de ces consultations, ont envoyé à cet effet des mémoires plus ou moins substantiels selon le cas, et surtout en beaucoup plus grand nombre dans le cas d'une politique familiale (environ 70 par rapport à 14). Ce processus s'est cependant déroulé pour l'essentiel dans les coulisses et n'en est pas vraiment sorti jusqu'ici, puisqu'on ne peut pas dire que ces consultations reçurent beaucoup d'écho dans la population en général.

C'est finalement le *Choc démographique* de Georges Mathews (1984) qui a véritablement amené le débat sur le devant de la scène, sensibilisant le grand public aux données du problème et aux enjeux des politiques en question. Ce débat trouvait par ailleurs ici et là quelques échos dans les médias, où éditoriaux et libres opinions sont venus soit dramatiser, soit au contraire minimiser les effets probables de la situation actuelle.

Au terme de ces consultations multiples, force nous est de constater qu'elles n'ont donné lieu à la formulation ou à l'adoption d'aucune politique démographique, et que le débat soulevé à cette occasion fut plutôt timide. On est frappé par le contraste qui existe entre l'abondance de discours et l'absence évidente, au niveau gouvernemental, d'une volonté politique à la mesure des préoccupations exprimées. Contraste également entre ces discours et l'absence d'inquiétude pour ces questions dans la population en général.

À cet égard, l'absence d'interaction entre les différents discours, et en particulier la dissociation des deux consultations (politique familiale et politique de population) n'ont certes pas favorisé la tenue d'un véritable débat public, et ont probablement contribué à entretenir l'attentisme politique. Nous voulons maintenant examiner brièvement la teneur de ces différents discours et en faire une certaine lecture critique.

2. UNE BRÈVE REVUE DES PRINCIPAUX DISCOURS

2.1 L'argumentation dominante

Nous regroupons sous l'appellation «argumentation dominante» un premier groupe de discours plus nombreux qui présentent une vision relativement homogène de la situation et ont généralement reçu le plus d'écho au niveau du public. Il s'agit, en gros, du rapport du Comité interministériel sur la population et l'immigration (1984), du document gouvernemental sur *L'évolution de la population au Québec et ses conséquences* (1984), du livre de Georges Mathews *Le choc démographique* (1984), et enfin du bilan de la consultation de la Commission de la culture (1985).

a) Bilan et avenir démographique

Dans l'ensemble, ces divers documents s'entendent sur une évaluation de la situation démographique québécoise, de même que sur son évolution prochaine. Les niveaux de fécondité prévus sont faibles, les scénarios les plus optimistes les situant à peu près au seuil de remplacement des générations. La mortalité va en diminuant et le bilan migratoire net, plus difficile à prévoir, oscille en général autour du point zéro. Dans tous les cas, le spectre de la dépopulation apparaît au tournant du siècle prochain.

Soulignons que mis à part le document gouvernemental sur l'évolution de la population du Québec et ses conséquences (1984), qui fait ressortir le caractère différentiel de la mortalité suivant le milieu socio-économique, les documents précédents présentent un portrait semblable de la situation démographique québécoise où les différences sociales, économiques, géographiques, etc., ne sont guère présentes. Bref, une vision bien homogène de la société québécoise. Cette vision se reflète évidemment sur tous les autres aspects de la discussion.

b) Les causes et les conséquences

Aucun des documents précédents ne s'attarde longuement sur la question des facteurs explicatifs de l'évolution démographique récente, qui fut pourtant spectaculaire. Lorsqu'elle a lieu, cette discussion se fait généralement de façon morcelée, composante par composante.

Ainsi, en ce qui concerne la fécondité, les problèmes de causalité sont contournés dans la plupart des cas en posant à priori la faible fécondité comme une composante essentielle de la société de consommation (Commission de la culture, 1985), un fait

de civilisation provenant d'un mouvement de limitation volontaire des naissances (Gouvernement du Québec, 1984b), ou encore, la tendance naturelle des sociétés industrielles ou post-industrielles (Mathews, 1984). Des références sont également faites à l'une ou l'autre des principales théories élaborées dans ce domaine - théorie fonctionnaliste ou micro-économique - tout en soulignant par ailleurs leur caractère insuffisant.

Le phénomène migratoire est pour sa part surtout envisagé en fonction des aléas de la conjoncture économique, sans examen plus approfondi des structures mêmes de cette économie. Cette discussion intègre également des considérations humanitaires pour ce qui est de l'immigration internationale, ainsi que des facteurs socio-politiques.

On le voit, un tel développement ne comporte aucune analyse globale du régime démographique existant, ni des transformations profondes qu'il a subies, de façon lente d'abord au cours du siècle dernier, puis plus spectaculaire au cours des 25 dernières années.

Si les conséquences de la situation démographique actuelle et prochaine font l'objet d'un examen généralement plus attentif, l'argumentation sur laquelle celui-ci repose ne nous apparaît guère plus développée que la précédente. Le ralentissement de la croissance démographique, conséquence d'une sous-fécondité persistante qui conduit également au vieillissement de la population, est le plus souvent vu comme ayant des retombées négatives, tant d'un point de vue culturel qu'économique.

Dans le premier cas, c'est la position du groupe francophone au Québec et au Canada qui est le plus souvent mise en cause. D'un point de vue économique, on craint surtout que la capacité de production n'excède de plus en plus les besoins du marché, atteint par l'anémie démographique. Plus nuancé, le rapport gouvernemental sur l'évolution de la population au Québec (1984b) émet toutefois l'idée que cette situation pourrait aussi entraîner une meilleure utilisation des ressources humaines. Une fois de plus, les structures sociales et économiques ne sont pas remises en cause, et le démographique est donc vu comme l'élément qui doit s'ajuster au social et à l'économique.

c) Les éléments d'une politique de population

Tous ne s'entendent pas sur la façon de procéder à cet ajustement ni sur l'urgence d'agir. C'est certes là le point de divergence le plus évident des discours précédents. Alors que certains considèrent à la fois comme indispensable et possible la mise en oeuvre d'une politique nataliste, d'autres s'interrogent

sur l'efficacité de telles mesures et proposent plutôt qu'on s'efforce de ralentir le mouvement d'émigration. Jugée irréaliste dans le contexte socio-politique actuel par certains intervenants, cette mesure n'est guère plus populaire que l'idée d'un accroissement de l'immigration critiquée quant à elle pour des raisons économiques et sociales (problèmes de capacité d'adaptation).

Juxtaposées les unes aux autres et appuyées sur une argumentation insuffisamment développée, ces positions variées n'ont pas réussi à donner lieu à une véritable confrontation des points de vue, à un échange solide qui ferait progresser le débat vers des objectifs clairement établis.

2.2 Un son de cloche différent

Un certain nombre de discours se démarquent toutefois des précédents : «La problématique d'une politique démographique... doit d'abord préciser la finalité recherchée et donc les résultats escomptés. Elle ne peut être posée uniquement en termes quantitatifs (croissance optimum, effets de la décroissance)... Car le choix d'une politique démographique... est avant tout un choix social... La politique démographique est donc un élément qui fait partie d'un tout plus vaste...» (Rochon, 1981 : 167-169).

C'est dans cette perspective résolument sociale que s'est exprimée au cours des dernières années une ligne de réflexion politique aux priorités clairement définies : assurer le mieux-être de tous les groupes sociaux concernés par les transformations démographiques. Des positions dans ce sens se sont exprimées dans le cadre des deux processus de consultation mis sur pied au Québec (politique de population et politique familiale).

La position du Conseil du statut de la femme (CSF) en matière de politique de population se démarque en particulier des autres positions exprimées lors de cette consultation par son refus d'alarmisme et une attention particulière accordée à l'incidence positive de la dénatalité sur la situation des femmes. Énumérant les éléments suivants qui, selon lui, devraient être prioritaires dans la mise sur pied d'une politique de population, le CSF souligne néanmoins «qu'il n'a pas la certitude absolue que l'application de telles recommandations permettra d'assurer le renouvellement des générations et de redresser la situation démographique. Mais au moins ces mesures devraient-elles permettre d'améliorer la qualité de vie des personnes qui acceptent des responsabilités parentales ainsi que les personnes âgées» (Messier, 1985).

Ce sont les mêmes objectifs à caractère social qui ont guidé depuis le début la réflexion orchestrée autour d'une politique familiale pour le Québec. En outre, on retrouve à travers tous les discours développés autour de la définition d'une politique familiale une volonté explicite de dissocier clairement les objectifs visés par une telle politique (relevant d'une logique à caractère social) de ceux privilégiés par les protagonistes d'une politique de population (relevant d'une logique plus quantitative).

Malgré leur pertinence, les positions dont il vient d'être question souffrent le plus souvent de ne porter que sur un aspect seulement de la question démographique. Celle-ci attend encore d'être abordée dans son ensemble et dans une perspective historique qui tienne compte de toute la complexité du réel. Il s'agit là d'un défi de taille que nous ne sommes pas les seuls à devoir relever.

3. UN ÉCHO À DES PRÉOCCUPATIONS SOCIALES EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE POPULATION

Le stage que nous avons effectué en Belgique en décembre 1985 a été l'occasion pour nous de découvrir un écho important aux préoccupations sociales qui viennent d'être exprimées en matière de politiques de population.

C'est d'abord dans un rapport (rapport Poliwa) sur la démographie wallonne préparé en 1975 par le département de démographie de l'Université de Louvain à la demande du secrétaire d'État aux affaires sociales que nous avons trouvé une formulation très claire de ces préoccupations : «il est clair que l'utilité d'une politique démographique et son caractère opportun ne vont pas de soi. Il n'y a dans ce domaine nulle évidence, tout dépend ici d'un choix politique qu'il importe de ne pas croire prédéterminé par des raisons scientifiques. Le catastrophisme démographique s'est trop souvent appuyé sur un discours qui se donnait, à bon compte, un caractère d'inéluctabilité économique ou sociale. Trop souvent, la démographie a joué un rôle de bouc émissaire, responsable de toutes déficiences du système économique et de l'écroulement des civilisations. Rarement une voix se fait entendre pour renverser les données du problème et affirmer que cette évolution pourrait bien être au contraire la résultante d'une orientation politique générale dont elle incarnerait l'échec indubitable» (Poliwa, 1977:163).

Une telle position se démarque nettement des positions habituelles par son refus clair de se laisser enfermer dans un déterminisme exclusivement démographique. Pour les auteurs du rapport Poliwa, l'important n'est pas tant d'adapter la démographie à l'économie, mais plutôt l'économie à la démographie. Ainsi, ce qui leur est apparu vraiment anormal «c'est non pas que la natalité décline ou que la structure démographique vieillisse mais plutôt qu'on ne sache que faire des vieux, des chômeurs, du potentiel créatif des femmes. Anormal aussi, le fait que pour ne pas devoir poser, fût-ce l'hypothèse d'une culture différente, on soit parfois tenté de choisir le retour au passé et la restauration d'une situation démographique rassurante où les vieux ne sont pas trop nombreux, où l'on n'a plus besoin d'immigrés, et où les femmes font ce qu'elles doivent faire : des enfants» (Poliwa, 1977:390).

Un atelier portant sur des aspects historiques de la situation démographique wallonne a par ailleurs fait ressortir l'imbrication des liens entre démographie et économie, tandis qu'un autre nous a fait découvrir le rôle de la recherche action qu'exercent actuellement certains démographes belges. Dans un premier cas, il s'agissait de démographes impliqués dans la recherche de solutions concrètes visant à réduire les inégalités devant la mort, à partir d'une enquête sur la mortalité infantile menée dans la province du Hainaut. Dans le second cas, la sensibilisation d'une population locale aux problèmes démographiques de leur région (vieillissement, dépeuplement, etc.) a été tentée, de façon à susciter leur participation au débat portant sur des solutions concrètes.

Enfin, un autre atelier a fait ressortir l'implication des femmes dans le débat actuel autour des politiques de population. Rappelant comment les femmes ont historiquement assumé en grande partie le coût de la reproduction humaine, les participantes ont insisté sur l'importance pour les femmes d'intervenir dans le débat actuel, faisant état de la mise sur pied d'un comité de liaison national à cet effet. Encore une fois, un changement dans la responsabilité en matière de coûts relatifs à la reproduction renvoie à des transformations majeures du monde du travail.

Ces éléments, qui ne relatent qu'une partie des échanges qui se sont déroulés en Belgique, confirment l'importance de définir des objectifs sociaux clairs aux divers aspects qui composent les politiques de population. Dépassant la stricte logique quantitative le plus souvent invoquée dans ces circonstances, ils s'intéressent aux conditions très concrètes dans lesquelles s'effectue la reproduction humaine.

CONCLUSION

Nous sommes convaincus que le non-renouvellement anticipé de la population québécoise - ainsi que de celle de nombreux autres pays du monde industrialisé - ce refus collectif de se survivre comme entité sociale, constitue le symptôme d'un malaise social profond sur lequel il faut s'interroger beaucoup plus à fond que ne l'ont fait la plupart des études jusqu'à maintenant. Visiblement, notre organisation sociale s'est transformée de façon telle que sa survie même pourrait être menacée faute de remplacement des générations; comme si, quelque part, il y avait eu dissociation entre rationalité individuelle et rationalité collective en matière de reproduction humaine. Ces questions, qui débouchent sur une analyse approfondie des régimes démographiques dans les sociétés capitalistes avancées, nous paraissent être celles auxquelles il faut répondre en toute priorité.

À court terme, nous pensons, dans la lignée du rapport Poliwa, que les objectifs prioritaires d'une politique de population devraient être des objectifs de réduction des inégalités sociales, de répartition équitable des responsabilités en matière de reproduction. Ces objectifs, dont la réalisation passe par des modifications d'ordre social, économique ou démographique, réfèrent à des questions comme la réduction des inégalités devant la mort, l'amélioration pour tous de la qualité de vie, la reconnaissance sociale concrète de l'importance de la mise au monde d'enfants, l'ouverture aux personnes âgées et aux enfants, etc. Bref, l'humanisation et l'amélioration des conditions dans lesquelles s'effectue la reproduction démographique, au nom même du respect de la dignité humaine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- COMMISSION DE LA CULTURE, 1985. Étude de l'impact culturel, social et économique des tendances démographiques actuelles sur l'avenir du Québec comme société distincte. Québec, Assemblée nationale.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 1984a. Rapport du comité interministériel sur la population et l'immigration. Québec.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 1984b. L'évolution de la population au Québec et ses conséquences. Québec, Ministère du conseil exécutif, Secrétariat au développement social.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 1984c. Pour les familles québécoises. Québec, Livre vert, document de consultation sur les politiques familiales.
- MATHEWS, Georges, 1984. Le choc démographique. Montréal, Boréal Express.
- MESSIER, Suzanne, 1985. Réflexion sur les politiques de population - Incidences de la baisse de fécondité sur la situation des Québécoises. Québec, Conseil du statut de la femme, document préparé dans le cadre de la consultation générale sur l'étude de l'impact des tendances démographiques actuelles.
- POLIWA, 1977. État démographique de la Wallonie et éléments pour une politique de population. Département de démographie, Université de Louvain (Belgique).
- ROCHON, Madeleine, 1981. «L'évolution récente de la fécondité et une possible politique démographique en matière de fécondité pour le Québec». Cahiers québécois de démographie, 10, 2, 145-170.